

PROGRAMME

QUEL AVENIR POUR L'ACTION SOCIALE DANS LES NOUVELLES INTERCOMMUNALITÉS ? PLACE DES CENTRES SOCIAUX.



ven. 10 fév. 2012 / 9h30-17h30

sam. 11 fév. 2012 / 9h30-12h30


Maison des associations

18 rue des terres au curé - 75013 Paris

Assemblée des Communautés de France
191 rue Saint-Honoré - 75001 Paris
Tél : 01 55 04 89 00 - Fax : 01 55 04 89 01
www.adcf.org - adcf@adcf.asso.fr

 Mairieconseils





Suite à l'adoption des schémas départementaux de coopération intercommunale instaurés par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, un certain nombre de communautés vont voir leur périmètre évoluer dans les prochains mois. Cette recomposition de la carte intercommunale pose la question de la redéfinition du projet de territoire et des compétences de ces entités, notamment en matière d'action sociale.

Quid de la compétence action sociale et le cas échéant, du CIAS d'une communauté de communes lorsque celle-ci est invitée à fusionner avec une communauté d'agglomération voisine ; de l'avenir d'un service public de proximité lorsque la communauté fusionne avec deux, voire trois ou quatre autres structures, etc. ?

Les partenaires des communautés, au nombre desquels figurent les centres sociaux, vont également être impactés par ces réformes. Les fusions et/ou extensions, voire éclatements des intercommunalités risquent d'impliquer les mêmes évolutions pour les centres sociaux.

Afin d'anticiper ces changements, l'Assemblée des Communautés de France, la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France ainsi que Mairie-conseils proposent aux élus et agents des communautés, des CIAS et des centres sociaux un séminaire les 10 et 11 février prochains, sur l'avenir de l'action sociale dans les nouvelles intercommunalités et la place des centres sociaux. Ces deux jours seront l'occasion de faire un point juridique et financier sur ces évolutions et d'échanger sous forme de tables rondes et ateliers.

vendredi 10 février 2012

L'avenir de la compétence action sociale à l'échelle intercommunale

9h30 / mot d'accueil

10h-11h30

L'actualité juridique et financière de la réforme

- Floriane Boulay, AdCF
- Sylvie Jansolin, Mairie-conseils/Caisse des dépôts

11h30 – 12h30

Les évolutions du cadre légal des relations entre associations et collectivités locales (appel d'offre, conventions, évolution du droit communautaire, etc.)

- Yves Delaire, avocat associé, cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre

12h30-14h / cocktail déjeunatoire

14h-16h15 / La redéfinition du projet de territoire

Comment redéfinir le projet de territoire et en gérer les conséquences (retrait de compétence, évolution des centres sociaux et des CIAS existants, mise en œuvre d'outils de proximité, etc.) ?

Quelle place pour l'action sociale dans le nouveau projet ? Quelle place pour les habitants ?

Avec la participation de :

- Franck Darty, directeur adjoint, direction de l'action sociale CCMISA
- Françoise Gatel, vice-présidente de l'AdCF, chargée de l'action sociale, présidente de la communauté de communes du pays de Châteaugiron
- Pierre Garnier, président de la FNCS, président de la fédération de Dordogne
- Bernard Saint-Germain, chargé de mission, Mairie-conseils/Caisse des dépôts
- Daniel Zelinski, délégué général, UNCCAS
- Un représentant de la CNAF

16h30-17h30 / L'évolution des rapports entre associations et collectivités locales.

- Florence Abrioux, maître de conférence en sociologie à l'Université d'Orléans

samedi 11 février 2012

L'avenir de la relation entre communautés et centres sociaux

9h30-11h

Atelier 1

Quel avenir pour plusieurs centres sociaux regroupés au sein d'une intercommunalité fusionnée ?

Atelier 2

Comment étendre le périmètre d'un centre social à l'échelle d'une communauté fusionnée ou étendue ?

Atelier 3

Comment créer un centre social au sein d'une communauté ?

11h-12h / conférence conclusive

